

Les recommandations de l'épiscopat américain aux fidèles pour les élections de novembre 2012

Author : Rédaction RC

Categories : [Episcopat](#), [Les catholiques et les élections](#)

Date : 5 octobre 2011

Forming
Consciences



for

Faithful
Citizenship

Forming
Consciences



for

Faithful
Citizenship

A Call to Political Responsibility
from the Catholic Bishops
of the United States



La Conférence des évêques américains (**USCCB**) vient de faire paraître l'édition 2012 du

document ***Forming Consciences for Faithful Citizenship***, qui est une sorte de “guide” pour l’électeur catholique que les évêques diffusent depuis 1976, environ un an avant les échéances électorales et, notamment, l’élection présidentielle. Cette nouvelle édition ne semble pas se singulariser beaucoup de celle qui avait été publiée voici quatre ans, si ce n’est qu’elle s’orne d’une nouvelle introduction dans laquelle l’épiscopat donne les six points à avoir en mémoire au moment du vote : avortement, liberté religieuse, mariage traditionnel, réforme de l’immigration, lutte contre la pauvreté et la guerre. Ce document paraît quelques jours avec l’annonce de la [création](#) d’un *Comité Ad Hoc* de la Conférence pour défendre les libertés de conscience et religieuse mises à mal par le gouvernement américain. Les catholiques représentent le quart de l’électorat américain. Même s’il n’y a pas de “bloc électoral” catholique, on constate, consultation après consultation, que le vote catholique est le vote de bascule dans les scrutins. Commentant ce document, le ***Washington Post***, non sans raison, signale que la priorité donnée par les évêques à la question de l’avortement ne correspond pas à celle de la totalité de l’électorat catholique. Le quotidien rappelle la priorité donnée par de nombreux catholiques à la question de la « *justice sociale* », sans toutefois s’aviser que le droit de naître est la première justice qu’une société puisse accorder à ses membres... La presse libérale et les catholiques progressistes ont souvent reproché aux évêques de faire de la lutte contre l’avortement la seule et unique priorité l’emportant sur toutes les autres. C’est évidemment faux : si les six points évoqués dans le documents le démontrent, encore que chacun ne soit pas équivalent à tous les autres et réciproquement. Les évêques ont donc pris soin de bien préciser les choses : « *En tant que catholiques nous ne sommes pas des électeurs sur un seul point [en l’occurrence l’avortement]. La position d’un candidat sur un seul point n’est pas suffisante pour lui valoir un soutien électoral. Toutefois, la position d’un candidat sur un seul point qui implique un mal intrinsèque, comme, par exemple le soutien à la légalité de l’avortement ou la promotion du racisme, peut légitimement conduire un électeur à refuser son vote à un tel candidat* ». La chose est dite subtilement mais clairement : un catholique ne peut jamais voter pour un candidat qui soutient la légalité de l’avortement : cette seule position le disqualifie. En ce sens, le guide 2012 me semble plus clair que le précédent. Toutefois, l’impact de ce document épiscopal est relativement limité. Une étude récente montrait que seulement 16 % des catholiques avaient connaissance de l’existence de ce document mais que chez les trois quarts de ces catholiques, il n’avait eu aucune influence sur leur vote.